

**Redonner le fleuve aux Québécois
Consultation publique – Automne 2000**

**Mémoire présenté aux audiences publiques de la
Commission de la Capitale Nationale**

À Québec, le 30 novembre 2000

Par

**La Coopérative des artisans et commerçants
du Quartier Petit Champlain**

1. Le Quartier Petit Champlain, partenaire dynamique

La Coopérative des artisans et commerçants du Quartier Petit Champlain compte aujourd'hui 34 membres coopérants qui gèrent collectivement 26 immeubles comprenant 56 locaux commerciaux et 36 logements résidentiels. Le dynamisme du Quartier Petit Champlain se dégage par ses efforts de «réseautage» avec divers partenaires privés et publics, sa participation aux débats publics sur toute question de développement, par la synergie créée découlant de sa planification et ses activités collectives, sa stabilité financière et structurelle et ses efforts constants pour animer le secteur. Le maintien de la qualité de vie et d'une «ambiance authentique de quartier» est une priorité essentielle lors de la définition de toutes nos orientations de développement.

Nous avons étudié le document émis par la Commission de la Capitale Nationale à l'occasion de la présente consultation et nous pouvons affirmer que nous adhérons à la vision générale que constitue la trame de fond du projet. Nous proposons ici nos réflexions sur la mise en valeur du littoral du fleuve Saint-Laurent en insistant sur les points où nous souhaitons une vigilance tout particulière.

2. La nécessité d'une concertation efficace

Pour la réalisation de ce projet, de nombreuses instances devront articuler leurs efforts dans une même direction. Afin d'éviter des délais ou des dépenses inutiles, une planification concertée devra d'abord être négociée. On pourra y trouver des échéanciers réalistes ainsi qu'une définition claire des responsabilités respectives. La présence de tous les partenaires à cette étape de planification est évidemment souhaitable afin de maximiser la synergie du milieu.

3. Aires d'accueil dans l'aménagement du réseau cyclable récréatif et utilitaire

Le cyclisme est une activité qui gagne en popularité. Qu'elles soient résidentes ou touristes, les personnes se déplaçant à Québec choisissent de plus en plus le vélo pour se rendre d'un point à l'autre. L'aménagement du réseau cyclable sera un atout majeur dans notre région; nous croyons que ce réseau doit intégrer des aires de repos adaptées au contexte touristique du secteur. Certains endroits stratégiques doivent inclure des services de type «vestiaire» où les visiteurs peuvent laisser leurs vélos sous garde et obtenir des informations avant de partir visiter les secteurs des environs. Sans ce type d'accueil, le réseau cyclable ne sera qu'un parc utilitaire de transition et son potentiel de contribution à la qualité de vie en sera diminué.

4. Réduction du camionnage

Nous encourageons tout effort qui vise à réduire le camionnage sur le boulevard Champlain. Mais nous désirons que les commissaires prennent aussi en considération l'importance de maintenir un flux de circulation acceptable pour notre clientèle et que ceux-ci étudient avec attention les stratégies en développement dans divers dossiers touchant les autres voies de pénétration vers le centre-ville. Il ne faut pas étouffer ce secteur économique déjà très fragilisé par la concurrence et la sollicitation de l'offre des développements périphériques.

5. Respect de la vocation urbaine du secteur de la Traverse

De grandes zones dans le littoral visé par ce projet peuvent faire l'objet d'aménagements donnant accès au fleuve sans nuire à leurs vocations actuelles. La zone urbaine ne présente pas cet avantage. Nous pensons spécifiquement aux aires de stationnement déjà restreintes dans notre secteur. Toute diminution du nombre de places disponibles a un impact négatif. Le stationnement est déjà un frein majeur à notre développement et les solutions possibles sont extraordinairement limitées en raison de l'emplacement sur le plateau entre le cap et le fleuve.

6. Conclusion

En tant que partenaire dynamique et enraciné dans son milieu, la Coopérative des artisans et commerçants du Quartier Petit Champlain souhaite faire partie intégrante des décisions qui toucheront la zone urbaine du littoral.

Information : Louise Lévesque, responsable des communications